

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 23 juin 2021

**Extrait des délibérations  
du Comité Unique de l'Établissement Public  
du 22/06/2021**

\*\*\*\*\*

**Point 10 : projet d'accord d'intéressement 2021-2023 de la  
Caisse des dépôts et consignations**

\*\*\*\*\*

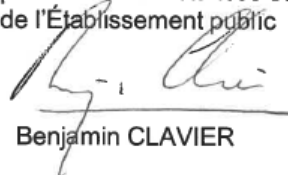
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 22 juin 2021 à 15h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 10 de l'ordre du jour concernant le projet d'accord d'intéressement 2021-2023 de la Caisse des dépôts et consignations est le suivant :

**Pour : 14 voix : UNSA (6) – CFDT (4) - CGT (3) - CFE-CGC (1)  
Abstention : 1 voix : SNUP (1)**

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER